



CCFP DU 08/11/2017

Intervention J.M. Canon

Monsieur le Ministre,

A l'occasion des 100 ans de la révolution Bolchévique... pardon, je me trompe d'intervention !

Dans cette courte intervention liminaire, la CGT ne va pas reprendre tous les points sur lesquels nous nourrissons de profondes divergences.

Ceci posé, à ce CCFP, des textes concernant des enjeux au cœur de la mobilisation du 10 octobre sont à l'ordre du jour :

- La compensation de la CSG et le report de PPCR

Ce que nous constatons, à ce stade, c'est que vous maintenez les dispositions essentielles sur ces deux questions, dispositions qui, pourtant, rencontrent le désaccord unanime de toutes les OS.

C'est, à nos yeux, une bien curieuse conception du dialogue social.

Parce que, au fond, le dialogue social, c'est comme l'amour : les déclarations ne suffisent pas : il faut des preuves !!!

Vous venez d'indiquer que, pour montrer votre esprit d'ouverture, vous alliez retenir quelques amendements déposés par les organisations syndicales. Nous souhaitons nous tromper mais nous pensons que la formule la plus exacte devrait être que vous allez en rejeter la majeure partie.

Au lieu, implicitement ou explicitement, d'opposer dans un clivage artificiel et stérile la légitimité et la démocratie politiques et, la légitimité et la démocratie syndicales, le gouvernement s'honorerait à prendre réellement en compte, ne serait-ce qu'une partie des propositions syndicales.

Surtout, en revenant sur un certain nombre de mesures – déjà en œuvre ou à venir – vous montreriez que les agents publics ne sauraient être injustement stigmatisés et frappés par des mesures régressives. Vous montreriez également que la Fonction publique est à vos yeux un vecteur incontournable dans le progrès social, le service de l'intérêt général et un développement économique sein et pérenne.

La CGT vous demande donc – une nouvelle fois – de suspendre les mesures contestées que vous aviez prévu de mettre en œuvre. Et, dans le même temps, d'ouvrir de véritables négociations sur :

- Le pouvoir d'achat
- Les carrières
- La protection sociale et la PSC
- Les effectifs et la précarité

Négociations pour lesquelles nous sommes immédiatement et entièrement disponibles.

CGT Fonction Publique

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX

tel : 01 55 82 77 67 (UFSE) - tel : 01 55 82 88 20 (FDSP) - tel : 01 55 82 87 49 (Santé & AS)

Dans le cas inverse – que, bien entendu, nous n’osons imaginer – la CGT continuerait de prendre ses responsabilités.

Une dernière précision :

Nous considérons que, sur les points incriminés, la CCFP se réunit dans des conditions insatisfaisantes. C’est pourquoi, quelle que soit notre appréciation des divers amendements proposés par nos camarades d’autres OS, nous ne participerons pas au vote.